

PPAP : 1017 S 07559	Directeur de publication : Jacques CHRISTIEN	Prix : 0,4 €	N° 3 (nouvelle série)
SOMMAIRE Bulletin de mars 2017 <u>Page 1</u> : Édito. La FSU au CDCA. <u>Pages 2, 3</u> : Le SNUipp-FSU et les présidentielles. Bilan du CTSD 2 nd degré. Expérimentation des BAC PRO en BTS. <u>Page 4</u> : En mémoire d'Armelle Le Coz. <u>Page 5</u> : La Sécu au cœur du débat politique. <u>Page 6</u> : Accueil des migrants, le vernis craque.	Maison du Peuple 2 Place É.Mazé 29283 BREST CEDEX Tél : 06 32 24 52 00 71 rue Jacques Le Viol 29000 QUIMPER Tél : 02 98 53 76 77 Email : fsu29@fsu.fr Site : http://bretagne.fsu.fr	Quimper PPDC PRESSE Dispensé de timbrage 31/03/2017 P PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE	

Composé et imprimé
par nos soins

1 + 1 = 0

Le champ syndical n'est pas le terrain politique et c'est donc à l'aune seule de nos mandats que nous mesurons les programmes présidentiels.

Environnement, Vivre ensemble, Services publics, réduction des inégalités : quelle que soit l'entrée, ceux de l'extrême droite et de la droite extrême sont totalement contraires à nos textes de congrès.

Force est de reconnaître que les politiques menées dans le pays depuis le tournant de la rigueur en 1983 n'ont fait qu'accroître le pouvoir de séduction de ces projets funestes. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, comment imaginer que l'élection du candidat de la poursuite et de l'aggravation des politiques actuelles de dérégulation, libéralisme décomplexé et mise en danger des générations futures pourra inverser la tendance ?

Un tiers de siècle : n'est-il pas temps que les deux candidats principaux restants, aux programmes de transition sociale et écologique si proches l'un de l'autre et en phase avec les aspirations de la FSU, mettent de côté quelques divergences et fassent preuve de suffisamment de courage, de réalisme et de grandeur pour créer avant qu'il ne soit trop tard les conditions du changement auquel aspirent les forces de

progrès en France, en Europe et dans le monde ?

Youn Le Roy

Le **Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie**, fusion du Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées (CODERPA) et du Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH), est chargé de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques liées à l'autonomie et la citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées. Il est constitué de deux formations traitant, l'une des questions relatives aux personnes âgées, l'autre des questions relatives aux personnes handicapées.

Marie-Armelle BARBIER-LE DEROFF (SNESUP), Maryvonne MANCHEC (SNUIPP) et Guy LE DREAU (SNEP) y représentent la FSU. En cas de difficultés, personnelles ou en tant qu'aidant-e, ou pour signaler des dispositifs qui fonctionnent bien, merci d'écrire à la FSU29 ou d'adresser un mail à fsu.cdca@orange.fr.

Paul ABILY, section des retraités-es

LE SNUipp-FSU INTERVIENT DANS LA CAMPAGNE, PROPOSE SON LIVRE BLANC *

Faire réussir tous les élèves : c'est le défi majeur qui se pose encore et toujours à notre école. Malgré les réformes successives, l'empilement des politiques éducatives, les avis des experts ou proclamés tels, l'école reproduit les inégalités. Cet enjeu fondamental est au cœur des préoccupations des acteurs de l'éducation, même s'il occupe bien peu les débats politiques actuels.

Un premier constat s'impose : l'école primaire publique dans notre pays est financièrement sous dotée. Ce sous-investissement structurel rend impossible toute politique éducative efficace en termes de justice sociale et de lutte contre les inégalités.

La qualité des programmes et des contenus ne suffit pas. L'école doit permettre l'émancipation par les savoirs et la culture. Tous les élèves sont capables pour peu que la société leur offre les conditions de la réussite, les éduque à vivre ensemble et affirme que la diversité est une richesse. A cet égard, l'école doit aussi s'ouvrir et associer toutes les familles.

Transformer l'école pour permettre à tous de réussir, c'est réorganiser la forme scolaire en développant le travail en équipe, en s'appuyant sur l'expertise professionnelle des enseignants. L'exercice solitaire du métier n'est plus possible ; l'équation "un maître - une classe" ne correspond pas aux réalités ni à la nécessaire mutation du métier.

Cette ambition pour l'école s'appuie sur une formation initiale de haut niveau, le rétablissement d'une véritable formation continue, des conditions d'enseignement améliorées pour les élèves et pour les enseignants, des contenus d'enseignement nationaux affirmant la même ambition pour tous. Elle passe par une politique éducative ouverte sur la culture, avec des pratiques coopératives, un enseignement rendant plus explicite ce qui est attendu par l'école, une prise en charge efficace de la grande difficulté scolaire par des personnels spécialisés... . Chaque élève doit être accompagné et soutenu dans les étapes de son parcours scolaire, dont la liaison école-collège.

Lutter contre les inégalités, c'est aussi bien sûr agir pour la justice sociale car l'école ne peut pas tout. C'est favoriser l'accès au logement, développer la prévention en matière de santé, s'attaquer à la précarité, à la pauvreté, augmenter les revenus, développer les services publics,

C'est à ce projet que le SNUipp-FSU entend bien contribuer.

Sabrina MANUEL, SNUipp-FSU

* <http://www.snuipp.fr/Une-vraie-ambition-pour-l-ecole>

BILAN DU CTSD 2nd DEGRE

Après le GT du 14 mars et le CTSD du 16 mars, le bilan de la situation des postes dans le Finistère est loin d'être satisfaisant.

Même si après discussion en GT et nouvelles argumentations en CTSD nous avons obtenu deux postes de plus en collège en EPS et lettres modernes, un de plus en LGT en maths et un de plus en LP en génie électrique électrotechnique à l'issue du CTSD,

nous sommes loin de ce que nous attendions pour la prochaine rentrée dans le Finistère.

On nous oppose une baisse démographique en collège ainsi qu'une augmentation provisoire des effectifs en lycée. Le LP se retrouve avec un déficit de deux postes à la prochaine rentrée.

Ce sont finalement 41 ouvertures et 38 fermetures qui sont proposées au recteur, soit un solde positif de trois postes avec un DGH départementale en augmentation par rapport à l'an dernier.

Il y a beaucoup de BMP assurés soit par des TZR ou en compléments de service, soit par des contractuels. Ce qui est inquiétant c'est que la précarité augmente.

De plus l'enseignement confessionnel semble augmenter ses effectifs en collège et en LP au détriment du public. Les réformes y sont pour beaucoup, leurs mises en application dans ces établissements comportent plus de tolérance et les choix des options favorisent l'évaporation du public.

Nous avons obtenu l'annulation d'une suppression de poste de CPE au lycée Chaptal, mais pas celle du lycée Brizeux ni celle du lycée La Pérouse-Kerichen. Nous avons également sauvé un demi-poste d'ASEN au collège de Bannalec.

Dans toutes les disciplines nous avons lutté pour des transformations de moyens provisoires en postes quand cela semblait légitime au regard de tous ceux qui attendent depuis parfois des années un poste pour enfin en finir avec la précarité. Il nous a semblé prioritaire de donner la possibilité à des collègues d'arts plastiques et de musique ainsi que de sciences physiques de trouver un support pérenne. Pour l'instant nous n'avons pas encore obtenu gain de cause, mais le combat n'est pas fini, restent les interventions en CTA des représentants académiques de la FSU.

Il reste également les heures de supports d'enseignement non encore utilisés par la DASEN pour des ajustements de juin et septembre. Nous demandons que ceux-ci soient au maximum utilisés pour permettre aux collègues qui attendent depuis des années d'avoir un poste dans un établissement.

Yves PASQUET, SNES-FSU

EXPÉRIMENTATION DES BAC PRO EN BTS

Le SNES et le SNUJEP-FSU académiques ont obtenu lundi 13 mars une entrevue avec le groupe de travail rectoral sur l'expérimentation de bac pro en BTS pour la prochaine rentrée. Cette commission comporte entre autres des inspecteurs, des administratifs du rectorat, un proviseur ...pour un comité de pilotage.

La finalité est de massifier l'intégration des bac pro en BTS par des quotas de réservation entre 20 et 80% en fonction des filières. Le ministère a attribué des moyens pour favoriser cette intégration par l'attribution de 23 ETP pour la prochaine rentrée.

Le SNES demande comment seront utilisés ces moyens et quelle politique le comité compte mettre en place pour la réussite du projet. Il nous a été répondu que le recteur souhaitait utiliser les ETP pour des nouvelles créations de BTS ou création de divisions sur celles existantes, et pas sur les structures actuellement en place.

Nous avons rétorqué que les problèmes que rencontrent les élèves portent essentiellement sur l'enseignement

général et en particulier sur les lacunes dans les fondamentaux ainsi que les méthodes de travail.

L'idée d'augmenter les heures par du soutien reçoit un avis défavorable par la stigmatisation qu'il engendre et la charge hebdomadaire difficile à assumer. Nous avons proposé que l'enseignement général se fasse en groupes dédoublés afin de permettre aux enseignants un réel suivi personnalisé mieux à même de répondre aux difficultés qu'éprouvent les élèves et de façon plus efficace qu'avec la seule heure d'accompagnement personnalisée en classe entière. La commission nous a répondu qu'elle n'était que force de proposition, mais n'avait pas la main sur l'utilisation des moyens !....

Que vont devenir les 23 ETP pour la prochaine rentrée et quelle pérennité ? Aucune réponse satisfaisante pour l'instant.

Yves PASQUET, SNES-FSU

KENAVO ARMELLE

En sortant de l'école Normale, au début des années 80, Armelle a été nommée à l'école Nattier dans le quartier de Pontanezen, école qui n'avait pas la réputation d'être la plus confortable de Brest pour les enseignants. Et cette école et ces élèves, elle les aimait et elle s'y sentait surtout plus utile et plus à l'aise que dans des écoles plus bourgeoises de centre ville.

Adhérente du SNI-PEGC, Armelle participe activement aux réunions cantonales de façon parfois contradictoire mais toujours très constructive. Elle sait défendre avec pugnacité ses idées et ses propositions.

Armelle participe activement au combat contre le projet de construction d'une centrale nucléaire à Plogoff.

En 1987, elle prend la direction de l'école de Lesconil, dans « son » Pays Bigouden.

Elle avait appris le breton à l'école Normale, elle se perfectionne et se lance, à fond, comme à son habitude dans une nouvelle aventure : la défense et la promotion de la langue et des écoles publiques bilingues.

Armelle devient directrice de l'école Publique bilingue de Plomeur.

En 1992, la FEN éclate et c'est la naissance du SNUipp et de la FSU. Armelle en apprécie les orientations et le mode de fonctionnement. Armelle entre au conseil syndical départemental du SNUipp-FSU où elle défend avec ardeur la cause bilingue.

Tout en étant instit, directrice d'école, militante syndicale, elle est aussi présidente de l'UGB (Union des enseignants de breton). Malgré la multiplicité de ses tâches, elle excelle dans tout ce qu'elle entreprend.

En 2007, elle entre au bureau départemental du SNUipp-FSU. Pendant cette période, Armelle participe activement au collectif « maternelle en danger » qui se réunit régulièrement dans le secteur du Centre Ouest Bretagne et

qui a pour objectif de défendre la scolarisation des enfants à l'école maternelle dès 2 ans.

Au niveau pédagogique elle continue de mouiller sa chemise et passe beaucoup de temps avec d'autres militants bilingues à élaborer une méthode d'apprentissage de la lecture en breton.

Élue du personnel elle siège dans de nombreuses instances départementales et académiques.

En 2012, elle devient secrétaire départementale du SNUipp-FSU et secrétaire départementale adjointe de la FSU. Elle multiplie les déplacements tant au niveau départemental que régional ou encore national. Elle a une capacité de travail et une efficacité hallucinantes. Dans le même temps, elle veut garder la direction de Plomeur et un temps d'enseignement dans sa classe maternelle. Armelle semble inépuisable.

Au printemps 2015, elle apprend qu'elle est atteinte d'une forme de cancer très agressive. Tout en continuant à se battre pour ses idées, il faut maintenant mener la lutte contre la maladie. Elle a alors découvert le parcours du combattant que représentent parfois pour l'agent malade les multiples démarches à faire auprès de son administration pour faire reconnaître et prendre en charge sa situation. Elle voyait dans cet autre combat, personnel, un vrai sujet d'action collective, et donc un dossier à investir syndicalement.

Jusqu'au bout, elle s'est passionnée pour l'école, pour la pédagogie et pour la vie politique.

Armelle nous laisse l'image d'une femme d'une énergie et d'une volonté considérables sachant allier combativité et convivialité.

Pour le SNUipp-FSU et la FSU, Guy BARRÉ

LA SÉCU AU CŒUR DU DÉBAT POLITIQUE ?

Dans le cadre d'une primaire de la droite très disputée, François Fillon, alors challenger heureux, avait choisi de barrer à *tribord toute* en s'attaquant à la protection sociale et en particulier à l'assurance maladie. Reprenant son discours bien rôdé sur la '*faillite*' des finances publiques, le *Chevalier à la triste figure* du camp réactionnaire avait cru alors pouvoir annoncer tranquillement la fin prochaine du principe de solidarité pour le remboursement des soins courants et un nouvel élargissement du '*marché des complémentaires-santé*' - ouvrant ainsi grand les portes aux assurances privées, à la grande satisfaction des 'amis' tels que Henri de Castries, l'ancien PDG d'AXA ! Devenu le champion de la droite - avec la réussite qu'on lui connaît depuis - Fillon avait cependant dû amorcer un rapide changement de bord devant la force des protestations venues de toute part et témoignant de l'attachement toujours vif des citoyens à LEUR Sécu !

Si la droite s'est largement trompée en pensant s'appuyer sur l'insatisfaction croissante face au système actuel de remboursement des soins, la radicalité de cette attaque doit cependant alerter sur l'instabilité dans laquelle la '*restructuration silencieuse*' de l'assurance maladie a plongé le système à deux étages 'Sécu/complémentaires'. Le stage animé par notre camarade Daniel Rallet a justement permis aux participant-e-s de mieux saisir les enjeux actuels et les logiques suivies par les acteurs très divers de ce champ, en retraçant très utilement l'histoire de ce système dual. En effet, la *Sécu* que nous croyons connaître depuis toujours est née d'une longue, et parfois rude, confrontation entre deux courants - d'une part celui du mutualisme, héritier des très anciennes sociétés de secours mutuel, et d'autre part les forces sociales porteuses d'un projet de sécurité sociale solidaire et universelle.

Ce projet, porté à la Libération par le programme du CNR, a conduit à la *Sécu* conçue par le ministre communiste Ambroise Croizat et mise en place sur le terrain grâce aux militants de la CGT. L'objectif d'un régime général universel a cependant été rapidement limité par les gouvernements d'après-guerre en réponse aux protestations du mouvement mutualiste. Malgré tout, le *compromis* qui en est sorti dans les années 1950 a connu une réussite incontestable durant près de 40 ans, permettant simultanément le développement du système de santé et l'augmentation du niveau des remboursements, celui-ci passant de 50 % en 1950 à 83 % en 1980. Dans la Fonction publique, la possibilité pour les mutuelles telles que la MGEN de gérer à la fois le régime de base et le régime complémentaire, adossée à une tarification en fonction des revenus, a été décisive pour assurer leur popularité auprès des agents.

Au détour des années 1980 et 1990, les politiques libérales menées en France ont amorcé le désengagement de la *Sécu* au nom du dogme du blocage des '*prélèvements obligatoires*', tandis que la réglementation européenne imposait des directives de *libéralisation* dans le champ de la santé. Les

mutuelles françaises, emmenées par leur Fédération nationale (FNMF), ont tout d'abord choisi de jouer le jeu, croyant pouvoir continuer à prospérer sous la protection d'une réglementation plutôt favorable et alors que les assurances privées étaient encore peu installées dans le champ de la santé. Au contraire l'ouverture du marché a avantagé les opérateurs privés qui ont également mené un lobbying puissant pour gagner encore plus de terrain. Entre 2000 et 2015, ceux-ci sont passés de 19 % à 28 % des contrats complémentaires, tandis que la part des mutuelles chutait de 60 % à 53 %. Le renouvellement des accords de '*référéncement*' des complémentaires-santé pour les agents de la Fonction publique, actuellement en cours dans les Ministères, pourraient bien voir un nouveau recul des '*mutuelles historiques*' au profit des grands groupes d'assurances.

Prises dans cette logique de concurrence, de plus en plus menacées sur leur terrain, les mutuelles, ont intégré l'approche '*assurantielle*' dans leurs pratiques (cotisation selon l'âge et le niveau de prestations dans le cadre d'une offre diversifiée) suscitant la défiance de leurs adhérents sans pour autant enrayer leur recul. Ultime étape dans cette fuite en avant, la recherche d'alliances (quitte à marier la carpe et le lapin!) et la '*diversification des activités*'. Le cas de la MGEN - hier artisan de l'alliance entre la *Sécu* et le monde mutualiste, aujourd'hui maître d'œuvre de la banalisation assurantielle - est hélas emblématique. Ainsi, alors qu'elle décide de fermer son centre de dépistage du cancer du sein à Paris, la MGEN se lance dans le courtage de '*rénovation énergétique*' avec le '*produit*' *Izigloo* en s'associant à des opérateurs privés, tout en cherchant dans le même temps à prendre pied sur le marché chinois de la santé !

A l'évidence le '*point d'équilibre*' entre valeurs mutualistes et efficacité économique, encore espéré par certains militants, ne semble plus d'actualité, et chacun peut faire le constat que le *deuxième étage* du système dual est de plus en plus en contradiction avec les principes de solidarité. Depuis la charge de Fillon, de nombreuses voix ont fait entendre des propositions pour préserver l'avenir de la *Sécu*. Pour un certain nombre d'entre elles il s'agit d'aller plus loin, vers une *Sécu* à 100 %, ou au moins vers la possibilité d'opter pour celle-ci en tant qu'assureur complémentaire comme c'est le cas en Alsace-Moselle.

La part des '*complémentaires*' s'en trouverait réduite d'autant ; mais on pourrait enfin remédier à une situation devenue de plus en plus injuste : car si aujourd'hui 96 % de la population est 'couverte' par une complémentaire, les inégalités de couverture n'ont jamais été aussi grandes. La FSU qui porte dans ses mandats l'objectif de '*tendre vers une assurance maladie obligatoire à 100%*' doit être attentive à toutes les forces qu'il serait possible de mobiliser pour cet objectif. En tout cas, au vu des menaces qui pèsent, il y a maintenant urgence à construire une alternative.

Jean-Marc CLERY

ACCUEIL DES MIGRANTS, LE VERNIS CRAQUE

Le magazine Sillage de Brest Métropole et de la ville de Brest du mois de mars évoque quelques initiatives prises en matière d'accueil des migrants dont la prise en charge des mineurs non accompagnés.

L'article et l'interview de la première adjointe au maire de Brest décrivent un travail en concertation entre l'État, le Conseil Départemental et la ville pour que l'accueil des migrants se fasse dans les meilleures conditions possibles. La ville met notamment en avant son soutien aux associations d'aide alimentaire, d'apprentissage de la langue ou encore d'hébergement.

Mais que faut-il entendre par "meilleures conditions possibles" lorsque les militants associatifs n'ont pas accès au Centre d'Accueil Ouvert de Lambézellec, lorsque des élèves migrants vivent en squats ou ne savent où dormir, lorsque des migrants en situation régulière sont expulsés du territoire, lorsqu'ils s'entassent à presque vingt dans un mobil-home, ceux-là mêmes expulsés à l'automne de maisons inoccupées au Forestou et appartenant à Brest Métropole Habitat. Rappelons que BMH n'avait à l'époque pas de projet alternatif sérieux et que le juge a désavoué l'expulsion après que les maisons aient été rasées.

Que faut-il entendre par "meilleures conditions possibles" lorsqu'il faut mobiliser les réseaux militants pour faire en sorte que les "malentendus" administratifs ne rentrent pas en contradiction avec le droit à la scolarisation ? Deux enfants de 8 et 11 ans, vivant justement dans le mobil-home évoqué ci-dessus, ont d'abord vu leur accès refusé à l'école de Plougonvelin le 21 mars. Finalement inscrits après mobilisation, ils ont ensuite manqué une journée d'école le 24 mars, suite à leur prise en charge par les services sociaux sur décision du procureur la veille au soir. L'argument administratif tient au fait que ce n'étaient pas les parents qui étaient venus chercher les enfants à la sortie de l'école. Les parents n'ayant pas de véhicule, une personne solidaire des migrants s'était effectivement présentée, avec l'accord des parents et alors que la mairie était au courant. Cette même personne était chargée d'accompagner les enfants aux activités TAP. Les enfants ont finalement été restitués à la famille au bout de 24 heures. Notons qu'en cas de placement, les procédures impliquent d'abord de rechercher une solution dans la famille... . Le procureur a préféré mobiliser les services sociaux et engager une décision empêchant la scolarisation des enfants le lendemain, sans parler du stress pour les parents et les enfants au vu des multiples scénarios envisageables.

Application un peu trop "mécanique" des procédures ou pourrissement des conditions d'accueil ? Simple mépris des autorités envers les services de l'Éducation nationale et les services sociaux ou instrumentalisation ? Les doutes ne sont plus permis... .

Certains Centres Communaux d'Action Sociale voient aussi se restreindre leurs marges de manœuvre en matière d'accueil des migrants sur "ordre" des mairies, elles-mêmes sous pressions budgétaires, idéologiques et/ou politiques.

A la préoccupation des migrants, la FSU doit ajouter la préoccupation des personnels, enseignants et travailleurs sociaux, qui se retrouvent dans des situations d'impuissance face à l'inhumanité de ce que vivent les migrants. Lors du dernier CDFN, un camarade du SNUAS-FSU a alerté la fédération sur la souffrance au travail des assistants sociaux qui n'ont plus les moyens de faire leur travail, en matière d'accueil des migrants comme en matière d'aide aux autres usagers. Comble du cynisme de la part de hauts fonctionnaires œuvrant à la destruction du service public, les assistants sociaux sont parfois reconvertis en conseillers sociaux pour les associations qui se substituent à l'aide publique et dont certains membres leurs reprochent de ne pas faire leur travail !

Les quelques efforts des pouvoirs publics, surtout en communication, et les situations exceptionnelles comme celle de Williams Kemadjou Tchatchoua, sans papiers et médaille d'or du meilleur ouvrier en métallerie de Bretagne qui avait interpellé le Préfet sur sa situation lors d'une cérémonie où il était à l'honneur, ne doivent pas nous faire oublier la situation de l'ensemble des migrants. La situation dans le Finistère n'est par ailleurs qu'une déclinaison plus ou moins zélée de la politique nationale.

Sans préjuger de l'étiquette du futur serviteur des capitalistes qui émergera de l'élection présidentielle, la période est plus que jamais à la construction de la FSU. Plus que jamais, il faut organiser les différentes branches du Service public. Plus que jamais, il faut lutter pour que le Service public ne se transforme pas en un rouage administratif au service de politiques structurées par l'exploitation et l'oppression mais devienne un contre-pouvoir de terrain.

Serge DA SILVA (SNES-FSU, courant de pensée
Émancipation)